



Le projet de territoire du Pays de L'Arbresle

Associer un territoire dynamique et innovant à un cadre de vie préservé est toute l'ambition du Pays de L'Arbresle et ce, depuis notre premier projet de territoire écrit en 2015.

Depuis, le monde a changé, il est essentiel d'appréhender les nouveaux enjeux, de prendre en compte la transition écologique et des modes de vie repensés. Co-construit dans une démarche participative, le projet de territoire 2040 du Pays de L'Arbresle a la volonté d'inscrire « l'humain » au cœur de ses ambitions. Il permettra à tous, habitants, entreprises, institutions et associations de bien vivre ensemble sur notre territoire, au travers de **10 grands besoins** :

- | | |
|--|--|
|  Préserver. |  S'engager. |
|  Se loger. |  Se nourrir. |
|  Se déplacer. |  Économiser. |
|  Travailler. |  Grandir. |
|  Se soigner. |  Se divertir. |

C'est le projet de notre territoire, une vision partagée, pour l'avenir de tous...
C'est notre « Terre d'avenir ».

Une démarche collaborative et partagée

En juin 2015, le premier projet de territoire du Pays de L'Arbresle est approuvé. Composé de grands enjeux et d'actions, il a pour objectif de « proposer un service public de qualité et de proximité garant d'un équilibre constant entre la vitalité de notre territoire et la préservation de notre cadre de vie ».

L'évolution des modes de vies, des enjeux liés au changement climatique et de la mise en place d'un nouveau contrat de Relance et de Transition Écologique par l'État nécessite la réécriture du projet de territoire existant.

Il a fait l'objet de nombreux ateliers de travail qui ont réuni élus locaux, partenaires et habitants pour aboutir à un projet de territoire qui va au-delà des compétences de chacune des collectivités.

Les différentes étapes :

État des lieux et analyse des documents disponibles

- Présentation de la démarche de réécriture du projet de territoire aux agents de la Communauté de Communes.
- Recensement des démarches et documents internes à la collectivité et en partenariat avec d'autres institutions.
- Réappropriation de l'ancien projet de territoire.

1^{er} atelier : perception des enjeux du territoire par les élus et les agents de la collectivité

- Objectif : réaliser une analyse atouts-faiblesses-menaces-opportunités du territoire.
- Démarche : construction d'un récit métaphorique, en associant le territoire à un mode de transport (mouvement), et les atouts ou faiblesses à des symboles qui font avancer ou freiner le territoire.
- Analyse et synthèse des éléments issus du premier atelier, pour définir les enjeux du territoire.

2^e atelier : construire une vision partagée du territoire avec les élus et les agents de la collectivité

- Objectif : se projeter en 2040 pour construire une vision « idéale » du territoire.
- Démarche : rédiger une revue de presse fictive avec des titres d'articles structurants et positifs décrivant les conséquences du développement et de l'aménagement du territoire.
- Synthèse du deuxième atelier, pour construire un premier canevas de grandes orientations.

3^e atelier : consultation citoyenne regroupant près de quatre-vingts participants (élus, agents, acteurs du monde socio-économique, partenaires institutionnels et habitants), pour travailler sur la vision du Pays de L'Arbresle à l'horizon 2040

- Objectif : travailler avec la population sur leur vision des enjeux du territoire, et d'un futur souhaitable.
- Démarche : échange sur les points forts, faibles et défis du territoire, et écriture d'une carte postale en répondant à la question suivante : « en quoi fait-il bon vivre au Pays de L'Arbresle en 2040 ? »
- Analyse et synthèse du troisième atelier, pour alimenter les enjeux et actions du projet de territoire.

Commissions : analyse du canevas produit à partir des premières étapes de la démarche en commissions thématiques

- Objectifs : reformuler, hiérarchiser et valider les enjeux et actions proposés pour chaque besoin.
- Démarche : plusieurs commissions se sont succédées et la commission transition écologique doit valider l'ensemble du projet.
- Synthèse et reformulation du projet suite au travail réalisé en commissions thématiques.
- Présentation du document en bureau élargi aux maires, pour une première validation.

Restitution du troisième atelier « consultation citoyenne »

- Objectif : faire valider cette feuille de route aux participants du troisième atelier.
- Démarche : présentation des besoins, axes, enjeux et actions.

Finalisation du projet de territoire

- Rédaction du projet de territoire.
- La Communauté de Communes est accompagnée par l'agence Pamplemousse pour définir une identité graphique et visuelle pour le projet.
- Validation du document final en conseil communautaire.

Restitution du projet de territoire aux élus, agents, acteurs du monde socio-économique, partenaires institutionnels et habitants.

Rappel

Le projet de territoire propose différentes actions à horizon 2040. Elles pourront être réalisées à court, moyen ou long terme, selon les priorités définies chaque année. Ce document évoluera au fil du temps pour répondre aux enjeux climatiques, écologiques et permettre à tous de bien vivre sur notre territoire.

Un territoire à construire ensemble

Le projet de territoire concrétise notre identité territoriale :

- celle qui nous est propre et pour laquelle nous devons développer la participation citoyenne pour co-construire sur nos 17 communes et composer selon nos singularités,
- celle qui s'est aussi construite et doit se construire avec les territoires voisins, pour harmoniser les prises de décisions et répondre aux enjeux de demain.





Préserver.

enjeu n°1

Protéger durablement le cadre de vie

Le territoire bénéficie d'un cadre de vie agréable, à taille humaine, organisé autour des centres-bourgs et de la Métropole de Lyon. Un fort attachement familial ancre la population sur le Pays de L'Arbresle. La protection et la préservation de notre cadre de vie est un élément essentiel à prendre en compte face à l'augmentation de la population et au développement du territoire.

les actions



Mettre en place des outils permettant de mieux maîtriser l'urbanisation.



Accompagner les communes dans la maîtrise de leur développement.



Assurer le développement du territoire en préservant l'équilibre entre patrimoine naturel/rural, enjeux démographiques et écologiques tout en repensant les modes de vie.

enjeu n°2

: Renforcer toujours la qualité de vie

Un territoire où il fait bon vivre grâce à la diversité des paysages, au dynamisme dans les villes et villages. Il est important de préserver et développer le lien social entre les habitants et la ruralité. Valoriser les potentiels du territoire, maintenir une solidarité, une vitalité dans les centres-bourgs, des emplois et une agriculture locale sont autant d'enjeux pour renforcer la qualité de vie.





S'engager.

enjeu n°1

Protéger la biodiversité

Le Pays de L'Arbresle est confronté à de nombreuses pressions telles que le changement climatique, l'artificialisation des sols ou encore l'apparition de plantes et d'insectes invasifs. Il est important de mettre l'accent sur la nécessité de trouver un équilibre permettant de poursuivre un développement maîtrisé et protéger notre environnement.

les actions



Préserver les écosystèmes et les espaces naturels pour les habitants d'aujourd'hui et les générations futures.



Lutter contre les espèces envahissantes et planter de nouvelles essences plus favorables aux écosystèmes présents.



Favoriser le retour de la faune et flore locale.



Déployer une trame noire sur le territoire.



Sensibiliser à la protection de l'environnement en engageant les habitants à être acteur du changement.



Sensibiliser dès le plus jeune âge à la nature.



enjeu n°2

Maîtriser la ressource en eau

L'eau, une ressource indispensable pour vivre est aujourd'hui menacée. Il est important d'accompagner un changement de comportement pour préserver sa qualité et réduire notre consommation.

les actions



Préserver la ressource en eau en qualité et en quantité :

- Améliorer les rejets et cibler les pollueurs.
- Réaliser de nouvelles retenues pour un stockage du ruissellement et non sur des sources, des zones humides ou des rivières.



Préserver et restaurer les zones humides.

Aménager les bords de rivières pour rendre ces espaces accessibles aux habitants, tout en diminuant le risque d'inondation.



Créer un lieu d'innovation sur la gestion et la consommation de l'eau : Lab'Eau.



Sensibiliser les scolaires

sur la préservation de la ressource en eau et promouvoir les dispositifs mis en place : réutilisation des eaux usées traitées, informations sur les bassins d'eaux pluviales, fauche raisonnée...



S'engager à désimperméabiliser

les sols et avoir recours à des solutions innovantes pour utiliser et récupérer l'eau : ne pas buser les fossés, avoir des récupérateurs d'eau de pluie, installer des accompagnements de voirie moins gourmands en eau...

enjeu n°3

Produire une énergie locale et verte

Le Pays de L'Arbresle possède un fort potentiel de production d'énergies renouvelables. L'objectif est de tendre vers une autonomie énergétique locale.

les actions



Accompagner la création d'une centrale villageoise pour contribuer à l'autonomie énergétique.



Permettre aux habitants de consommer une énergie produite sur le territoire (photovoltaïque, filière bois/énergie, méthanisation...).



Pays
de L'Arbresle.

TERRE
DE RÉSIDENCE.



Se
loger.



enjeu n°1

● Favoriser la diversité de l'habitat

Le territoire est impacté par un manque de logements et une augmentation des prix. Il est nécessaire de proposer une nouvelle offre équilibrée, entre habitat collectif et individuel, répondant aux besoins de chacun, afin de maintenir l'attractivité des villes et villages, des services publics, des commerces et une dynamique associative.

les actions



Expérimenter des dispositifs permettant l'accès au logement à des prix accessibles pour les jeunes ménages.



Équilibrer les centres-bourgs en implantant des structures et des commerces.



Lancer des expérimentations sur de nouveaux modes de logement en co-construction avec les citoyens et les associations pour répondre aux besoins du territoire : habitat groupé, participatif, inclusif, intergénérationnel, résidence sénior, collocation et écoquartier.

enjeu n°2

● Développer des logements plus durables

Face aux enjeux climatiques et énergétiques, le territoire se doit de proposer une offre de logements adaptée. Cela passe par un accompagnement à la rénovation énergétique et à la construction de bâtiments exemplaires.

les actions



Encourager la rénovation énergétique des logements, et pour les nouvelles constructions, des logements passifs, ainsi que la prise en compte du confort d'été.



Lancer une expérimentation d'écoquartier.



Développer un espace de construction écologique BTP (Bois, Terre, Paille).



Encourager la végétalisation des espaces publics et privés autour des logements pour créer des puits de fraîcheur (création d'espaces de jardin, désimperméabilisation de l'espace public, terrasses végétalisées...).



Intégrer la gestion de l'eau lors des constructions et/ou rénovations de logements.

enjeu n°3

● Privilégier un urbanisme raisonné

Face à une pression foncière induite notamment par la proximité avec la Métropole de Lyon, le territoire doit veiller à maîtriser et anticiper son développement pour limiter l'étalement urbain.

les actions



Équilibrer, maîtriser et accompagner la production de nouveaux logements pour répondre aux besoins des habitants, en préservant l'âme et la qualité architecturale des centralités/villages, en rénovant, exploitant l'habitat vacant, désaffecté, dans les centres-villages, limitant ainsi la construction neuve et l'étalement urbain.



Densifier les villes/villages.



Anticiper les infrastructures nécessaires à l'urbanisation raisonnée.



Pays
de L'Arbresle,
**TERRE
DE GOÛT.**



Se nourrir.



enjeu n°1

• Tendre vers l'autonomie alimentaire

Grâce à une agriculture riche et diversifiée, le territoire souhaite tendre vers l'autonomie alimentaire et rendre accessible les productions locales aux habitants. Pour cela, le système alimentaire local doit être repensé de la production en passant par la transformation jusqu'à la commercialisation des produits.

les actions



Favoriser une alimentation locale en lien avec une cuisine centrale et les cantines du territoire.



Favoriser l'installation d'exploitations en maraîchage en complément de l'existant.



Poursuivre le développement et la diversification de la production agricole pour nourrir le territoire.

enjeu n°2

Valoriser les produits du terroir

Le territoire bénéficie d'une production agricole diversifiée, proposant des produits de qualité aux habitants, et territoires voisins, favorisant le rayonnement du Pays de L'Arbresle à une plus grande échelle. La proximité avec la Métropole de Lyon représente un bassin de consommateurs intéressant pour valoriser les produits du terroir, comme la cerise ou la fraise.

les actions



Expérimenter de nouvelles formes de ventes de produits locaux.



Organiser les liens entre les producteurs locaux, les restaurateurs et les restaurants scolaires.

enjeu n°3

S'adapter au changement climatique

Le monde agricole connaît et connaîtra des changements de plus en plus importants face au dérèglement climatique. Il est nécessaire d'accompagner les professionnels pour développer une agriculture résiliente, adapter les modes de production et préserver les milieux.

les actions



Mettre en œuvre l'étude menée à l'échelle de l'Ouest Lyonnais : « l'impact du changement climatique sur l'agriculture locale ».



Préserver la ressource en eau en sensibilisant à l'usage, au partage et à l'économie de l'eau :

- Accompagner pour une meilleure gestion des eaux pluviales.
- Mutualiser les ressources en eau, renforcer et mobiliser l'existant (retenues collinaires).



Lancer une expérimentation pour utiliser les boues des stations de traitement des eaux usées et les déchets verts dans l'agriculture.



Encourager et développer les bonnes pratiques sur la protection des milieux.



Lancer des réflexions pour produire avec moins, voire sans eau.



Pays
de L'Arbresle,
**TERRE
DE MOBILITÉ.**



Se déplacer.



enjeu n°1

Encourager la mobilité douce et le covoiturage

Le développement des territoires s'est organisé autour de la voiture, limitant aujourd'hui la pratique de nouvelles mobilités. Le Pays de L'Arbresle souhaite développer et proposer des alternatives à la voiture individuelle, comme le vélo, la marche à pied et le covoiturage, pour ainsi pacifier les circulations en centres-bourgs.

les actions



Développer les alternatives à la voiture :

- Mailler le territoire de pistes cyclables et de stationnement vélo pour encourager la pratique au quotidien.
- Développer le réseau VEL PAR et le service longue durée VAE.
- Permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide à l'achat pour un vélo sur critères.
- Développer les pédibus et les vélobus.
- Créer une voie verte au bord de la rivière, tout en préservant la voie ferrée.
- Améliorer et créer des aires de covoiturage sur le territoire.
- Développer la mise en relation des covoitureurs (Mov'Ici).



Sécuriser les déplacements des plus fragiles dans les communes et en dehors : piétons et vélos notamment.



Développer des offres de mobilité adaptée aux seniors et aux personnes en situation de handicap.

enjeu n°2

● Développer les transports en commun

Les transports en commun occupent une place importante dans le développement des alternatives à la voiture. L'objectif est d'assurer une équité territoriale en les développant sur l'ensemble des communes.

les actions



Prolonger la ligne de tram-train jusqu'à La Giraudière.



Développer la multimodalité/ intermodalité et l'accessibilité en gare pour toutes et tous.



Développer le réseau de transports collectifs sur le Pays de L'Arbresle (scolaire, transport régulier et navettes de bassin de vie).



Harmoniser les tarifs sur tous les transports en commun.

enjeu n°3

● Réduire la pollution atmosphérique

Les transports participent à la pollution atmosphérique, c'est pourquoi, il est important de proposer d'autres solutions, pour améliorer la qualité de l'air, mieux vivre et adapter le territoire au changement climatique.

les actions



Améliorer la qualité de l'air pour permettre au territoire de mieux respirer.



Développer les énergies alternatives (GNV, électrique, hydrogène...):

- Installer des bornes de recharge électrique dans les communes.
- Encourager l'utilisation du Gaz Naturel pour les véhicules grâce à la méthanisation.



Poursuivre le projet de contournement pour apaiser les centres-villes de L'Arbresle et Sain-Bel.



Développer des solutions alternatives pour le transport routier lié aux marchandises (fret, dernier km...).



Économiser.

enjeu n°1

● Réduire les déchets

Le territoire s'engage, depuis plusieurs années, à réduire les déchets à la source. Il est nécessaire de renforcer l'accès à l'information et poursuivre la sensibilisation auprès des citoyens. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

les actions



Encourager la réduction des déchets à la source, notamment l'ensemble des objets à usage unique.



Créer un label local ou obtenir un label tel que celui de l'ADEME* (Territoire Engagé Transition Écologique, Économie circulaire).

* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.



Développer la consigne (commerçants notamment).



Développer les pratiques de compostage (individuelles et collectives).



Poursuivre l'accompagnement de la ressourcerie ou d'autres structures du réemploi.

enjeu n°2

Optimiser la collecte des déchets

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et économiques, le système de collecte des déchets doit être optimisé. Cela se traduit par une amélioration du tri, de la fréquence de collecte, des types d'apports, des choix des véhicules ou encore du mode de tarification du service.

les actions



Mettre en œuvre l'optimisation du service de collecte des déchets dont :

- o l'adaptation de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles,
- o le développement de la collecte des biodéchets.

enjeu n°3

Valoriser les déchets

Pour clôturer le cercle vertueux de la prise en compte des déchets, le territoire s'engage à les valoriser en les transformant en une ressource, qu'elle soit matérielle ou énergétique.

les actions



Mettre en place de nouvelles filières de tri en déchèteries.



Optimiser les trajets en déchèteries pour limiter l'impact du transport individuel.



Optimiser le trajet à l'intérieur des déchèteries et réduire la benne « encombrants ».



Valoriser les démarches positives des professionnels.



Valoriser les déchets comme ressources produisant de l'énergie.

enjeu n°4

Favoriser les circuits courts

Encourager les circuits courts, c'est permettre aux producteurs et entreprises locales de gagner en visibilité et de proposer une offre de proximité aux habitants du territoire. Il est nécessaire de repenser les modes de consommation et soutenir l'ensemble des filières économiques.

les actions



Améliorer et diversifier les circuits de vente de proximité.



Favoriser l'économie locale.



Maintenir les marchés de producteurs locaux dans les villes et villages.



Accompagner la structuration de la logistique sur le territoire pour permettre l'émergence de circuits intermédiaires.*

* Permettre aux producteurs locaux de se structurer pour vendre en masse à des grossistes, des cuisines centrales, ou encore à des plateformes logistiques.



Pays
de L'Arbresle.

TERRE
D'ATTRACTION.



Travailler.

enjeu n°1

● Développer des emplois attractifs et diversifiés

Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une bonne vitalité économique grâce à la présence de nombreuses entreprises. Il est nécessaire d'accompagner le développement de nouvelles structures sur l'ensemble du territoire. En confortant la part des emplois locaux, l'objectif est également de réduire les trajets domicile-travail.

les actions



Accompagner la formation, l'alternance et les stages.



Accompagner le développement du micro-entrepreneuriat et des tiers lieux.



S'ouvrir aux expériences innovantes dans le cadre de l'Économie Solidaire.



Permettre aux entreprises de s'installer et se développer.

enjeu n°2

● Développer une agriculture attractive

Le territoire dispose d'une agriculture diversifiée, qu'il est nécessaire de maintenir et de développer. Ainsi, il paraît pertinent de conforter l'existant, d'encourager et d'accompagner l'installation de nouvelles exploitations à taille humaine.

les actions



Accompagner les jeunes agriculteurs à s'installer et développer leur exploitation.



Faciliter l'accès au foncier agricole via la mise en place d'une animation intercommunale.



Continuer à soutenir les nouveaux projets d'installation (petit maraîchage).



Lutter contre une activité agricole en baisse.

enjeu n°3

● Favoriser le retour des commerces et des services publics

Au fil des années, le territoire fait face à une baisse des commerces et des services publics et privés. Le Pays de L'Arbresle souhaite renforcer ces services, à la fois créateurs d'emplois et d'offres indispensables à l'attractivité des centres-bourgs. Pour cela, il est nécessaire de proposer de nouveaux locaux attractifs et de valoriser ces métiers.

les actions



○ Développer le parcours résidentiel des commerçants.



○ Travailler avec les différents services publics.



○ Valoriser les métiers du commerce auprès des jeunes.



○ Soutenir la création d'une fédération d'associations de commerçants intercommunale.

enjeu n°4

● Garantir un développement touristique raisonné et maîtrisé

Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une richesse patrimoniale, architecturale, culturelle et naturelle, permettant de proposer diverses activités aux visiteurs. Le territoire s'engage à garantir un développement maîtrisé et raisonné en accompagnant les acteurs dans ces évolutions.

les actions



○ Développer et structurer le tourisme vert et le tourisme responsable.



○ Attirer différentes clientèles et optimiser leurs conditions d'accueil.



○ Poursuivre le développement de l'agritourisme : animations, visites...



○ Fédérer et accompagner tous les acteurs, en co-construisant l'offre touristique.

enjeu n°5

● Limiter l'étalement urbain

Le besoin « Travailler » inclus aussi l'économie foncière. L'objectif premier est de poursuivre le développement du Pays de L'Arbresle, tout en veillant à un équilibre entre les territoires et en limitant l'artificialisation.

les actions



○ Assurer un développement équilibré du territoire en prenant en compte les typologies d'entreprises.



○ Optimiser le foncier et l'immobilier pour les entreprises, et densifier pour limiter l'artificialisation.



○ Réfléchir à de nouveaux usages et à l'optimisation des secteurs périphériques commerciaux et d'activités pour préserver les terres agricoles et naturelles.



Grandir.

enjeu n°1

• Soutenir les parents et la petite enfance

Les parents se retrouvent avec des difficultés pour trouver un mode de garde adéquat malgré la présence de structures collectives et d'assistantes maternelles. La baisse du nombre de ces dernières conjuguée à une meilleure prise en compte des enjeux de la parentalité nécessite de faire évoluer l'offre et les accompagnements proposés sur le territoire.

les actions



Maintenir la diversité des modes de garde et développer de nouveaux lieux d'accueil.



Soutenir les parents dans leurs fonctions de parents, de la petite enfance à l'âge adulte.



Évaluer les besoins de garde à l'aide d'un diagnostic de territoire.



Développer le réseau petite enfance et parentalité.



Soutenir l'accueil individuel avec les relais petite enfance.



Maintenir le lien entre les acteurs de la parentalité.



Encourager la pratique sportive des jeunes enfants.

enjeu n°2

Accompagner la jeunesse

Les jeunes sont une cible complexe qu'il est souvent difficile d'impliquer. C'est pourquoi le Pays de L'Arbresle souhaite mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes pour qu'ils deviennent acteurs du territoire.

les actions



Impliquer les jeunes dans la vie citoyenne dès le plus jeune âge et créer des synergies.



Accompagner les jeunes dans la pratique sportive pour leur épanouissement personnel.



Renforcer le réseau d'acteurs à destination des jeunes (éducateurs, animateurs...) pour mieux connaître et prendre en compte leurs besoins et pour capter ceux en difficulté et éloignés du système.



Consolider l'implantation territoriale du Point Information Jeunesse.

enjeu n°3

Devenir un territoire inclusif

Le handicap touche et peut toucher n'importe quel citoyen au cours de sa vie et à tout âge, c'est pourquoi, le Pays de L'Arbresle souhaite être un territoire inclusif. Il s'agit de permettre à tous les individus d'être accompagnés tout au long de leur parcours de vie.

les actions



Développer le sport santé autour du handicap physique mais aussi mental.



Créer une crèche pour accueillir les enfants porteurs de handicap.



Lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap.



Animer le conseil local de santé mentale.



Se soigner.

enjeu n°1

● Développer les services de soins et de santé

Le Pays de L'Arbresle connaît une disparité territoriale de l'offre de soins. L'objectif est de proposer des actions de prévention et une offre de proximité aux habitants en confortant les services existants et en créant des conditions d'accueil favorables pour de nouveaux praticiens.

les actions



✕ Développer une offre de soins, en favorisant les installations en libéral et à l'hôpital.



✕ Développer de nouvelles pratiques pour compléter l'offre de soins (médecine itinérante, téléconsultation en pharmacie...).



✕ Encourager la pratique du sport pour tous et toutes.



✕ Développer le sport santé/ bien-être et proposer une offre adaptée aux besoins de la population.

enjeu n°2

● Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie signifie avoir une attention particulière quant aux enjeux de santé physique et mentale. Ceux-ci passent par un accompagnement spécifique et le développement d'un réseau d'acteurs.

les actions



Encourager les collectifs de prévention à intervenir auprès des jeunes.



Développer les réseaux de parentalité.

enjeu n°3

● Améliorer la prise en compte des populations âgées

Les personnes âgées représentent 8% de la population totale du Pays de L'Arbresle. Elles vivent souvent isolées et souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile, d'où l'importance d'anticiper les besoins liés au vieillissement par des actions de prévention.

les actions



Lutter contre l'isolement des personnes âgées.



Anticiper les besoins liés au vieillissement de la population : déplacements, soins, maintien à domicile...



Sensibiliser et encourager les personnes âgées à la pratique du sport via la maison sport santé.



Pays
de L'Arbresle,
**TERRE DE
PASSIONS.**



Se divertir.

enjeu n°1

● Renforcer le rayonnement du territoire par le sport

Le Pays de L'Arbresle comporte une multitude d'équipements sportifs permettant de proposer diverses activités de loisirs et sportives. L'objectif est de créer des conditions de pratiques sportives partout et pour tous.

les actions



Mettre en valeur les clubs et les équipements sportifs.



Accompagner les clubs dans leur gestion et leur développement.



Créer un événement sportif de grande ampleur sur le territoire.

enjeu n°2

● Développer l'offre culturelle pour tous

La culture est présente sur tout le territoire, dans chaque ville et village, au rythme des saisons. Pour maintenir l'offre et en accueillir de nouvelles, il est nécessaire de porter une réflexion autour des équipements culturels et la mutualisation des moyens, tout en développant une offre accessible à toutes et à tous.

les actions



Développer le volet culturel et artistique.



Encourager les écoles et les crèches à assurer des animations auprès des séniors du territoire.



Développer l'offre du parcours artistique « Les Murmures du Temps ».



Favoriser l'accès à l'offre culturelle pour toutes et tous.



Créer une salle de spectacle pour permettre aux artistes du territoire de se produire.

enjeu n°3

● Faire la part belle aux festivités

Les festivités et traditions participent au dynamisme des villes et villages du Pays de L'Arbresle. Elles représentent le patrimoine immatériel du territoire, le faisant rayonner au-delà de ses frontières. Il est important d'accompagner les projets culturels et associatifs, vecteurs de cohésion sociale.

les actions



Poursuivre et maintenir les fêtes locales et les traditions qui participent au dynamisme et à l'attractivité des villes et villages.



Mieux organiser la programmation des événements pour éviter les doublons.



Organiser un événement festif structurant à l'échelle du territoire.

enjeu n°4

● Soutenir une vie associative dynamique

Le tissu associatif du Pays de L'Arbresle est diversifié et propose une multitude d'activités et d'animations. Il permet de créer et préserver le lien social. Cependant, le bénévolat s'essouffle petit à petit, il convient donc de trouver des moyens pour le maintenir.

les actions



Maintenir et encourager la vie associative sur le territoire, en créant du lien avec les habitants et en valorisant le bénévolat pour avoir de nouveaux bénévoles et ainsi continuer de faire vivre les associations culturelles, sportives...



Favoriser les ententes entre associations pour mettre en commun les besoins et les ressources.

enjeu n°5

● Encourager les activités durables

Le territoire bénéficie d'espaces naturels favorisant les activités de pleine nature. L'objectif est d'encourager les activités durables, respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

les actions



Créer un événement autour de la thématique de l'eau.



Développer la mobilité douce le long des rivières.



Favoriser les activités de pleine nature, respectueuses de l'environnement, accessibles à toutes et tous.



Développer une offre touristique en lien avec la mobilité douce.



Pays de L'Arbresle, TERRE D'AVENIR.



: Notre territoire



Population

> **38 450** habitants



Éducation

- > **3** relais petite enfance
- > **3** collèges
- > **2** lycées dont 1 professionnel
- > **1** MFR



Mobilité

- > **Des axes importants qui structurent le territoire :**
 - Un réseau routier : RN7, RD7, RD389 et autoroute A89
 - Un réseau ferroviaire : TER, tram-train et 5 gares
 - Un réseau de bus : 4 lignes
- > **D'autres équipements pour une mobilité plus durable :** VEL PAR, location VAE, l'AMI du Pays de L'Arbresle, autostop participatif, covoiturage et une plateforme régionale Mov'ici



Santé

- > **Des équipements et établissements de santé :** un hôpital, des EPHAD, un IME, un foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap...



Emploi

- > **11 921** emplois
- > **1 193 établissements sont actifs :**
 - Agriculture : **4,2%**
 - Industrie : **10%**
 - Construction : **13,3%**
 - Commerces, transports et services divers : **59,8%**
- > **154** commerces de proximité



Logement

> **17 470** logements



Énergie

> **Territoire à Énergie Positive à 2050**



Déchets

- > **8 538** tonnes d'ordures ménagères collectées
- > **11 245** tonnes de déchets réceptionnés sur les deux déchetteries
- > **55** tonnes d'objets ont retrouvé une seconde vie grâce à la ressourcerie (REPA'AR)



Environnement

- > **2** **Espaces Naturels Sensibles :** Crêts Boisés et Carrières de Glay
- > **2** **rivières :** La Brèvenne et La Turdine



Agriculture

- > **284** exploitants
- > **Productions prédominantes sur le territoire :** viticulture, fruits, élevage et maraîchage
- > **2** **appellations viticoles :** Beaujolais et Coteaux du Lyonnais
- > **8** **marchés de producteurs**



Divertissement

- > **1 164** associations
- > **Des équipements sportifs et de loisirs :** L'Archipel, complexe multisport, boulodrome, stade de rugby, tennis, ...
- > **Des sites touristiques :** Parc Animalier, musée de la Mine, Carrières de Glay, Couvent de la Tourette, Espace découverte...
- > **Des activités de pleine nature :** randonnées pédestres, équestres, circuits VTT et cyclotourisme...

: Gouvernance



Un projet de territoire mis en œuvre à horizon 2040.



Un bilan une fois par an sur l'année écoulée et identification des objectifs pour l'année suivante.

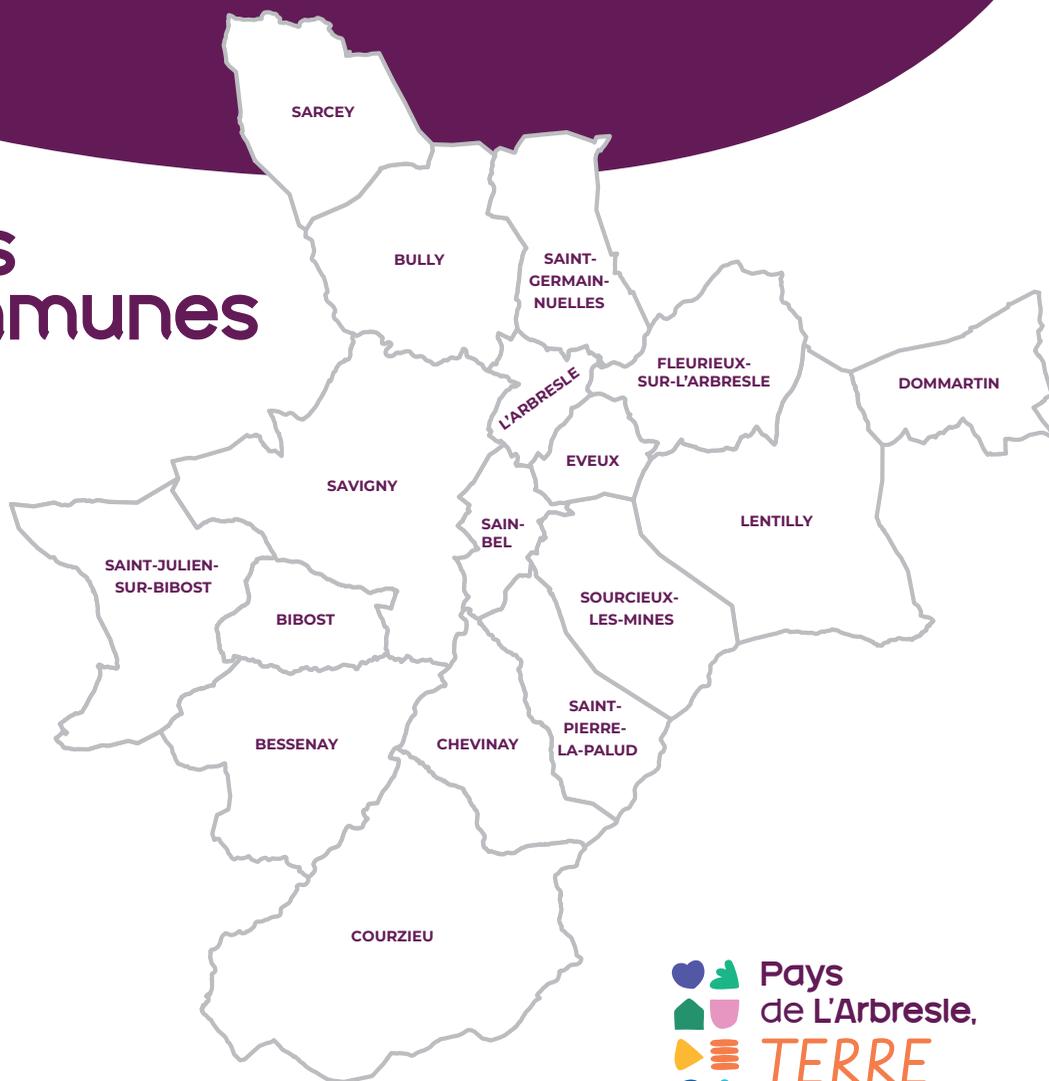


Des animations chaque année pour promouvoir le projet de territoire au sein du Pays de L'Arbresle et auprès des habitants.



La création d'un comité de citoyens pour permettre le suivi et l'évaluation du projet.

: Nos communes



 Pays de L'Arbresle.
 TERRE D'AVENIR.